

Les points traités par la rencontre du 21 mars 2024

1 – Les rencontres de la période

- Rencontre de la Commission Solidarité avec Aymeric de Tarlé sur les projets de la commission 7 mars 2024 pour présentation des projets.
- Conseil des Seniors Paris 11, en présence de Véronique Levieux, adjointe à la Maire de Paris en charge des Personnes âgées et de François Vauglin, maire du 11^{ème} pour une partie de la réunion, 13 mars 2024. Présentation des activités des commissions du Conseil.
- Comité des usagers dans mise en œuvre du Schéma Seniors à Paris, 7 mars 2024.

2 – Projet Maison des Seniors Paris 11^{ème}

- Le groupe de travail chargé de proposer une définition des fonctions de la Maison s'est réuni le 14 février. Voir fiche jointe
- Le contact avec le Centre du Picoulet chargé d'étudier les bonnes conditions d'un accueil et d'un local pour la future Maison a eu lieu le 15 février au 59 rue de la Fontaine au Roi. Idée d'une enquête de besoin.

La discussion porte sur les points relevés dans les réunions de janvier et février 2024 :

- Bien faire apparaître la spécificité du projet de la Maison par rapport à des institutions existantes et notamment de la population visée : personnes âgées dont les personnes isolées (quelle que soit la raison)
- Articuler les fonctions prévues de la Maison : accueil, rencontre, information, orientation.
- Bien définir les besoins supposés et constatés des usagers servant de base au projet : besoin de rencontre, centralisation des informations sur les ressources pour répondre aux besoins exprimés ...
- Aider à surmonter la réserve des personnes âgées dans leurs diverses démarches (inscription, réservation, gratuité ...) et mettre en place un accueil sans condition d'accès.

Des contraintes à prendre en compte :

- Calendrier : viser une réalisation avant la fin de la mandature. En fait, fin 2025 en raison des élections municipales de 2026
- Démarrage expérimental : cet impératif de calendrier fait que le projet peut se présenter à titre expérimental pour démarrer dans un format modeste mais rigoureux.

- Pérennité : pour assurer la continuité de la Maison et des services rendus, la pérennité est un impératif qui pousse à envisager la présence d'un professionnel du domaine social (accueil, conseil pour personnes âgées...). Le succès de la Maison est à ce prix. Le bénévolat peut s'envisager comme un renfort.
- Support administratif : ces conditions de bon fonctionnement pour rendre un service attendu, efficace et pérenne aboutit à rechercher une structure de gestion adaptée. C'est un point que la Commission va examiner.

Et maintenant ? Préparation d'un dossier :

- Des contacts sont programmés par la commission :

Contact	Par qui ?	Pour quoi ?
EPS 11 ^{ème} Assistante sociale	Claire Johanna	Mieux connaître les besoins constatés et le réseau des organismes sociaux concernant les personnes âgées
Petits Frères des Pauvres	Jean Maurice Daniel	Recenser un point de vue des besoins des personnes âgées
Contacts avec les personnes âgées	Jean Maurice Daniel Avec EPS sur les marchés	Recueillir expression des personnes âgées directement
Les Maisons de Seniors	Caroline Dolly	A partir d'une liste Internet : repérer des exemples de Maisons existantes pour préciser le projet

- Pour tous : rechercher des locaux potentiellement adaptés à une future Maison (y compris Ephémères dans un premier temps)

3 – « Conférence » sur la mise en œuvre dans le 11^{ème} du Schéma Senior à Paris

Faire connaître la mise en œuvre dans le 11^{ème} du Schéma Senior à Paris est la base du projet.

- Le public visé reste à préciser entre les deux limites : les seniors eux-mêmes et les associations, mouvements, militants engagés dans les politiques publiques concernant les seniors du 11^{ème}
- Le contenu de l'ensemble du Schéma est trop vaste, quatre domaines sont pour l'instant privilégiés : Solidarité, Santé, Mobilité -Déplacement, Logement
- Modalités : la forme « conférence » reste à définir. Une présentation de ces quatre thèmes dans un même événement semble trop « indigeste ». Une présentation séparée des thèmes demande à être précisée quant au bon rythme, sur quatre semaines ? sur un semestre ? Autre ?
- Le déroulement de présentation de chaque domaine sera précisé mais il devra mettre en valeur le fonctionnement en place concernant le 11^{ème} facilitant les prestations nécessaires aux « usagers »
- Le lieu ? Mairie, salle Olympe de Gouge, Japy, autre ? Il doit être accueillant, facile d'accès, permettant un goûter final pour la rencontre

⇒ La Commission continue à travailler sur ces points et s'informe sur les « ressources » et attentes des « usagers ». Les personnes en responsabilité des domaines concernés dans le 11^{ème} vont être contactées, leurs coordonnées sont fournies par Aymeric de Tarlé et Florent Voisin.

Prochaine rencontre :

Jeudi 16 mai 2024, 16 h – 18 h : Mairie 11^{ème}

Sont invités les personnes et organismes qui participent au Réseau des partenaires.

Participants à la séance du jeudi 21 mars 2024 :

Conseil des Seniors : Claire **Agénie**, Jean Maurice **Betxe**, Daniel **Chichereau**, Johanna **Daniel-Etling**, Caroline **Lecaillon**, Dolly **Prigent**

Centre Social Le Picoulet : Juline **Couteille**

Excusés :

- Denis **Azan**, Christine **Molina** Commission Solidarité
- Louise **Denoix**, Solidarité Roquette, Marine **Cartier – Larger**, Le Picoulet

Une Maison des Seniors dans le 11^{ème}, pourquoi faire ?

Le besoin d'une Maison spécifique d'adressant aux Seniors, notamment personnes âgées isolées, s'est fait sentir depuis longtemps. Il existe déjà un grand nombre d'Institutions, Centres sociaux, Associations, Collectifs tournés vers le public Seniors. Toutefois, un grand nombre de personnes hésitent pour toutes sortes de raisons à s'y adresser pour résoudre leurs problèmes quotidiens. C'est pour eux que la commission Solidarité du Conseil des Seniors du 11^{ème} a repris le projet de la Maison des Seniors.

La Maison des seniors du 11^{ème} a pour fonctions :

- Mettre à disposition des Seniors un lieu spécifique qui leur est dédié
- Proposer une écoute, une information personnalisée et une aide à l'orientation de solutions pour les aspects de la vie quotidienne des Seniors
- Rencontrer d'autres Seniors pour des échanges concernant la vie dans l'arrondissement et les possibilités de réalisations de ses envies ou désirs
- Faciliter les points d'entrées dans les institutions ou services prestataires, EPF, M2A, centres sociaux, clubs divers, prestations diverses ...

Pour remplir ses fonctions, la Maisons des Seniors doit être :

- Un espace adapté et convivial
- Une documentation disponible, adaptée, à jour ...
- Sans condition d'accès
- En lien coopératif avec EPS, M2A ...

La Maison des Seniors du 11^{ème} n'est pas :

- Une structure qui fait doublon avec ce qui existe déjà
(sa spécificité est de s'adresser essentiellement à des Seniors : la Maison sera spécialisée pour les Seniors dans les divers chapitres de leur vie pour les orienter vers la réponse à leur questionnement)
- Un foyer de loisirs
(il existe déjà des foyers ou clubs de seniors, des centres de loisirs, la Maison des Seniors vise à agrémenter son accueil et son aide aux personnes)
- Un organisme de soutien permanent à la personne
(des structures ou des associations ont vocation à assurer un suivi, la M2A par exemple, la Maison des Seniors devra avoir des relation avec elles)
- Un lieu de résolution des problèmes administratifs des régimes de retraite
(là aussi des organismes ont vocation ou se sont donné pour mission de renseigner les personnes sur la constitution des dossiers de retraites. La Maison des Seniors s'adressera à eux)

La Maison des Seniors rendra compte chaque année aux élus de l'Arrondissement et au Conseil des Seniors

NB :

- ➔ les prochains travaux devront porter sur la structure gestionnaire et le personnel
- ➔ un inventaire des organismes concernés devra être entrepris avec des contacts